

Mandat de Commissaire aux Comptes

2023/2028

RESOLUTION :

L'Assemblée Générale,

DECIDE

de nommer :

- (i) en qualité de commissaire aux comptes titulaire de l'Association, pour la durée couvrant les années sportives 2023 à 2028 inclus, le Cabinet AGS EXPERTS COMPTABLES, sis 12 rue Emile Durkheim, ZA HELLIEULE 2, 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES,

- (ii) en qualité de commissaire aux comptes suppléant de l'Association, pour la durée couvrant les années sportives 2023 à 2028 inclus, Madame Julie ANTONELLI, domiciliée professionnellement 12 rue Emile Durkheim, ZA HELLIEULE 2, 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES,

L'Assemblée Générale prend acte que les commissaires aux comptes ainsi nommés, régulièrement inscrits près la Cour d'appel de Nancy, ont fait savoir par avance qu'ils acceptaient leur nomination.